

# CLUB DE SORTIES RANDO DE PORT MARLY

Association Loi 1901 déclarée le 3 janvier 1994 en Sous Préfecture de Saint Germain en Laye

SIRET 821 257 342 000 13 CODE APE 9312Z

Affiliée à la FFRP n° 2065 – Agrément Jeunesse et Sports APS 78 701

Hôtel de Ville 13 avenue Simon Vouet 78560 Le Port Marly

## SAISON 2021/2022

**Les Sorties Rando s'adressent à tout public** - randonnées pédestres et promenades découvertes à caractère culturel, éducatif et de loisirs pour tout public. Circuits d'une journée ou demie journée en région Ile de France, **les randonnées ont lieu le mardi et le dimanche** selon un calendrier saisonnier. ( le calendrier est à disposition en Mairie au Service Culture et Communication ou sur demande voir contacts.)

### CONTACTS et RENSEIGNEMENTS :

Josiane DA SILVA : 06 81 20 61 71 – mail : rando-pm78@outlook.fr

**Adresse Postale : Hôtel de Ville, 13 avenue Simon Vouet 78560 Le Port Marly**

La randonnée pédestre est une activité sportive de pleine nature. Elle est source de santé et de bien-être physique et psychologique.

Un peu...beaucoup...passionnément ...la RANDO c'est sympa !!!!!!!!!!!!!!!

Association loi 1901, déclarée le 3 janvier 1994 en Sous-préfecture de Saint Germain en Laye,

n° 3/07343 - SIRET 821 257 342 000 13 - code APE 9312Z

Affiliée à la Fédération Française de Randonnée Pédestre n° 2065 -

Agrément Jeunesse et Sports APS 78 701 -



## **SAISON 2021/2022 QUELQUES DATES A RETENIR**

**12 septembre 2021 FORUM DES ASSOCIATIONS de 14H à 18H**

**Mardi 7 septembre 2021 1<sup>ère</sup> RANDO remise en jambes**

**Dimanche 19 septembre 2021 1<sup>ère</sup> RANDO remise en jambes**

**Novembre ou Décembre 2021 ASSEMBLEE GENERALE**

**21/22 Mai 2021 SORTIE ANNUELLE**

La randonnée pédestre est une activité sportive de pleine nature. Elle est source de santé et de bien-être physique et psychologique.

**Un peu...beaucoup...passionnément ...la RANDO c'est sympa !!!!!!!!!!!!!!!**

**Mardi 7 septembre** : Conflans-Sainte-Honorine à Herblay – (12 km). DEPART 10H PRECISES du parking de la rue de l'Égalité. Départ de la randonnée et stationnement quai des Martyrs de la Résistance Conflans-Sainte-Honorine.

**Mardi 14 septembre** : Etang- La- Ville Saint-Nom-La-Bretèche (13.03 km). DEPART 10 H PRECISES du parking de la rue de l'Égalité. Départ de la randonnée carrefour Royale Saint-Nom-La Bretèche.

**Mardi 21 septembre** : La Forêt de la Madeleine et l'Abbaye de Port Royale (10.13 km dénivelé +140 m dénivelé – 137 m /point haut 172 m point bas 95 m). DEPART 10 H PRECISES du parking de la rue de l'Égalité. Départ de la randonnée parking en forêt de la Madeleine (Milon la Chapelle).

**Mardi 28 septembre** : Promenade à la découverte de la Seine (12 km). DEPART 10H PRECISES du parking rue de l'Égalité. Départ de la randonnée parking Ile des Impressionnistes à Chatou.

**Mardi 5 octobre** : Sentier de Gondi (12 km). DEPART 10H PRECISES du parking de la rue de l'Égalité. Départ de la randonnée parking forêt de Marly à Bailly

**Mardi 12 octobre** : Boucle de Brueil-en-Vexin (9.91 km/ dénivelé positif 126 m dénivelé négatif 79 m/ point haut 166 m point bas 79m). DEPART 10H PRECISES du parking de la rue de l'Égalité. Départ de la randonnée parking place de l'Église à Brueil.

**Mardi 19 octobre** : Autour des Etangs de la Geneste et de la Minière (13.59 km/ dénivelé positif 67 m dénivelé négatif 66 m/point haut 168 m point bas 105 m). DEPART 10H PRECISES du parking de la rue de l'Égalité. Départ de la randonnée parking étang de la Minière D91.

**Mardi 26 octobre** : L'Aqueduc de Vielle-église et les Rigoles d'Auffargis (10 km) DEPART 13H30 PRECISES du parking de la rue de l'Égalité Départ de la randonnée stationnement près de l'Église

**Mardi 9 novembre** : Balade en bords de Seine de Port Marly à Port Marly. DEPART 13H30 PRECISES du parking de la Mairie Avenue Simon Vouet (RN13).

**Mardi 16 novembre** : La Croix Saint Michel en Forêt de Marly 9 km (dénivelé + 75m/- 72 m/point + 185 m/- 119 m). DEPART 13H30 PRECISES du parking rue de l'Égalité. Départ de la randonnée parking Carrefour Royal Saint Nom la Bretèche.

**Mardi 23 novembre** : Bois de Saint Apolline au château de Plaisir ('8.41km) DEPART 13H30 PRECISES du parking rue de l'Égalité. Départ de la randonnée parking de la SPA S Apolline à Plaisir.

**Mardi 30 novembre** : Un petit peu d'histoire Versailles quartier Saint Louis DEPART horaires à déterminer transport en commun ligne 1

**Mardi 7 décembre** : Balade à Maule (8km). DEPART 13H30 PRECISES du parking rue de l'Égalité. Départ de parking de la salle des Fêtes à Maule.

**Mardi 14 décembre** : Saint Germain entre terrasse et forêt (8km). DEPART 13H30 PRECISES du parking rue de l'Égalité. Départ de parking parc Corbières Le Pecq.

**Dimanche 5 septembre**

**38ème Forum des Associations complexe sportif "DARTAGNAN"  
présentation du nouveau calendrier et inscriptions de 14 heures à 18 heures.**

**Animations - Démonstrations - Initiations**

**Mise à l'honneur de sportifs et Bénévoles**

**Dimanche 19 septembre** : Sur les versants de la Mauldre (11 km). DEPART 9H30 PRECISES du parking de la Mairie de Port Marly. Départ de la randonnée stationnement parking de la salle des Fêtes de Maule.

**Dimanche 17 octobre** : Patrimoine de Gilles et Neauphlette (11.95 km/dénivelé positif 99 m dénivelé négatif 107 m/point haut 141 m point bas 89 m). DEPART 9H30 PRECISES du parking de la Mairie de Port Marly. Départ de la randonnée parking de l'église de Neauphlette.

**Dimanche 7 novembre** : Autour de Pontchartrain (12.500 km dénivelé 210 m). DEPART 9H00 PRECISES du parking de la Mairie. Départ de la randonnée parking gare de Villiers-Neauphle-Pontchartrain.

**Dimanche 28 novembre** : Le Vésinet entre Seine, rivières et pelouses (11km/ dénivelé positif 12 m dénivelé négatif 11 m/ point haut 39 m point bas 22 m) DEPART 9H30 PRECISES du parking de la Mairie. Départ de la rando parking parc Corbières Le Pecq.

**Dimanche 12 décembre** : A Saint-Nom- la-Bretèche : une forêt de feuillus et de beaux arbres. 10 km DEPART 9H30 PRECISES du parking de la Mairie. Départ de la rando parking carrefour Royal Saint Nom la Bretèche.

**attention à l'heure de départ (voir programme) et prévenir de votre absence.**

**Lieux de départ : le MARDI parking rue de l'Egalité**

**Pour rejoindre le lieu de randonnée : PRATIQUE DE COVOITURAGE.**

**Pour le bon fonctionnement du Club : attention à l'heure de départ (voir programme) et prévenir de votre présence ou absence. Josiane G DA SILVA 06 81 20 61 71 –**

# CLUB DE SORTIES RANDO DE PORT MARLY

Association Loi 1901 déclarée le 3 janvier 1994 en Sous Préfecture de Saint Germain en Laye

SIRET 821 257 342 000 13 CODE APE 9312Z

Affiliée à la FFRP n° 2065 – Agrément Jeunesse et Sports APS 78 701

Hôtel de Ville 13 avenue Simon Vouet 78560 Le Port Marly

**EQUIPEMENT** : S'équiper de **chaussures adaptées à la randonnée** pédestre et de préférence à tiges hautes, d'un **sac à dos adapté aux caractéristiques de la randonnée**, de **vêtements adaptés** aux conditions météorologiques (prévoir de se prémunir de la pluie, du froid, du soleil etc..)

**Se munir** de suffisamment d'eau (sa consommation régulière est indispensable) – de barres de céréales – de sucre – d'un repas tiré du sac (randonnée de journée). **Et de penser à emporter une trousse de secours.**

## LIEUX DE RDV - PRATIQUE DE COVOITURAGE

Le dimanche : parking de l'Hôtel de Ville 13 avenue Simon Vouet

Le mardi : parking rue de l'Égalité, place du Souvenir Français

Le Club de Sorties Rando pratique le covoiturage à tour de rôle. Si cela n'est pas possible, il est convenu que la personne transportée participe aux frais

**DIRECTIVES DE SECURITE** : Traversée de route – Passage piéton – Signalisation – Marcher le long d'une route

**Accotement ou trottoir existant** : la circulation peut s'effectuer à gauche ou à droite de la chaussée.

**Accotement ou trottoir non existant** :

Il est obligatoire de **circuler à gauche pour un individu seul.**

Il est obligatoire de **circuler à gauche pour un groupe non organisé (ensemble d'individu seul)**

Il est possible de **circuler à gauche** pour un **groupe organisé** à condition de **marcher à la queue leu leu.**

**Un groupe organisé** peut emprunter la droite de la chaussée à condition de **ne pas dépasser 20 mètres de longueur.**

**Un groupe organisé important** peut emprunter la droite de la chaussée à condition de **se diviser en sous-groupe de 20 mètres au maximum espacé de 50 mètres.**

**Traversée de route**

Il est **obligatoire d'emprunter le passage sécurisé** si, il en existe un dans un rayon de moins ou égal à 50 mètres

Il est **obligatoire aux feux tricolores d'attendre le droit de traverser**, indiqué par le petit bonhomme vert.

## QUITTER LE GROUPE LORS D'UNE RANDONNEE

Pour des **besoins physiologiques** : **signaler son absence** au Responsable ou à l'Animateur

Abandonner la Randonnée : **toute personne qui quitte le Groupe lors de randonnée** (domicile à proximité ou pour de raisons de fatigue) **malgré l'opposition du Responsable ou de l'Animateur**, cette personne **randonne sous sa responsabilité.** En cas de demi-tour risqué, une personne qui a fait un malaise, un itinéraire pas évident, sans carte, la **décision du Responsable ou de l'Animateur sera que l'ensemble du Groupe fasse demi-tour.**

Le Club de Sorties Rando de Port Marly en tant qu'activité sportive est affilié à la Fédération Française de Randonnée Pédestre. Il est soumis aux dispositions de la loi n° 84.610 du 16 juillet 1984 imposant aux groupements sportifs d'assurer leur responsabilité civile, et, celle de leurs adhérents.

INDIVIDUELLE	Cotisation + Licence + assurance responsabilité civile	35.00
FAMILIALE	Cotisation + Licence + assurance responsabilité civile	60.00

Le Club de Sorties Rando accepte les coupons sports ANCV

Option : abonnement Passion Rando Magazine 8.00 €

Une participation pourra être demandée lors d'animation ou de manifestation, et, lors de visite de musée, monument et ou site historique etc...

Le Club de Sorties Rando de Port Marly propose, à chaque adhérent, une assurance facultative pour couvrir ses propres accidents corporels

INDIVIDUELLE	Cotisation + Licence + assurance responsabilité civile + accident corporel	37.15
FAMILIALE	Cotisation + Licence + assurance responsabilité civile + accident corporel	64.55
INDIVIDUELLE	Cotisation + Licence Multiloisirs + assurance responsabilité civile + accident corporel	47.15
FAMILIALE	Cotisation + Licence Multiloisirs + assurance responsabilité civile + accident corporel	84.55
FAMILLE MONOPARENTALE	Cotisation + Licence Multiloisirs + assurance responsabilité civile + accident corporel	41.35

**CERTIFICAT MEDICAL :** Le certificat médical est obligatoire pour une première prise de licence. Il doit attester de la non contre-indication à la pratique de randonnée pédestre et/ou des activités physiques pratiquées dans le cadre de la licence.

Il doit être renouvelé chaque année pour :

les pratiquants âgés de plus de 70 ans

la pratique de la "Rando Santé"

la pratique de la Marche Aquatique Côtière/ longe côte

la pratique de la compétition du "Rando Challenge"

A compter du 1er septembre 2015 le renouvellement du CMNCI passe d'un renouvellement annuel à un renouvellement tous les trois ans pour tous les licenciés associatifs qui ne rentrent pas dans les quatre cas cités ci-dessus.

Lieux de départ : le dimanche parking de la Mairie - le mardi parking rue de l'Egalité

Pour rejoindre le lieu de randonnée : PRATIQUE DE COVOITURAGE.

Pour le bon fonctionnement du Club : attention à l'heure de départ (voir programme) et prévenir de votre présence ou absence.

Josiane G DA SILVA 06 81 20 61 71